

PORTEUR DE PROJET

Agence créée en 2002, l'Avise a pour finalité d'accroître le nombre et la performance des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), en accompagnant l'émergence, la consolidation et le changement d'échelle des structures d'utilité sociale, créatrices d'activités innovantes et d'emplois de qualité. En complément de ces activités, l'Avise est Organisme intermédiaire du Fonds social européen (FSE) au niveau national et soutient à ce titre et via des appels à projets, des initiatives visant la création, le maintien et le développement d'emplois dans le secteur de l'ESS.

Site web : www.avise.org

SYNTHÈSE DU PROJET

► Codification FSE

1.8.3.2.4 - Ingénierie et outillage pour la création et la consolidation des structures d'utilité sociale pourvoyeuses d'emplois

► Période de réalisation

2017-2019

► Budget prévisionnel total

357 040 €

► Cofinancement FSE prévisionnel

178 520 € (50% du coût total du projet)

► Autres partenaires cofinanceurs

- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Caisse des Dépôts (CDC)

PROJET

► Objectifs et cibles

Le projet a pour objectif la consolidation et le développement du secteur de l'Insertion par l'activité économique (IAE) :

- A travers son inscription au sein du Dispositif local d'accompagnement (DLA), il appuie les chargés de mission DLA départementaux et régionaux dans la réalisation de leur mission d'accompagnement et contribue à renforcer la qualité de leurs interventions auprès des structures de l'IAE (SIAE) ;
- En mutualisant l'expertise de ses membres*, il mène des actions visant au développement de l'activité et de l'emploi dans l'IAE (à travers des actions de promotion et de sensibilisation, par exemple) ;
- Il participe également à la professionnalisation des SIAE à travers l'élaboration d'outils méthodologiques.

Les cibles visées par les actions du CR DLA IAE sont les SIAE, les DLA départementaux, les DLA régionaux, les consultants et experts intervenant en accompagnement des SIAE, les têtes réseaux de l'IAE ainsi que les pilotes du dispositif DLA.

► Principales actions

Le projet se décline en 4 actions principales :

- Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif au profit du dispositif DLA ;
- Réaliser de la veille, de la capitalisation et repérer les innovations ;
- Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA départementaux et régionaux ;
- Contribuer à la coordination, à l'évaluation et à la valorisation du dispositif national d'accompagnement des activités et services d'utilité sociale.

PORTEUR DE PROJET

Créé en 1988, le réseau France Active agit au quotidien pour mettre la finance au service des personnes, de l'emploi et des territoires. Au travers de ses 42 Fonds territoriaux, France Active accompagne les entrepreneurs sociaux qui créent ou consolident des emplois, ainsi que les demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur entreprise. France Active leur propose un accompagnement et des financements qui leur permettent de viabiliser leur projet et d'accéder aux circuits bancaires et financiers.

De l'émergence au développement, France Active donne aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir sur leur territoire, en leur proposant une offre de services qui repose sur 3 piliers : le conseil, le financement, la mise en réseau.

Site web : www.franceactive.org

SYNTHESE DU PROJET

► Codification FSE

1.8.3.2.4 - Ingénierie et outillage pour la création et la consolidation des structures d'utilité sociale pourvoyeuses d'emplois

► Période de réalisation

2017-2019

► Budget prévisionnel total

1 207 749 €

► Cofinancement FSE prévisionnel

487 749 € (55% du coût total du projet)

► Autres partenaires cofinanceurs

- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Caisse des Dépôts (CDC)
- Délégation à l'ESS

PROJET

► Objectif

L'**objectif du projet** est d'accompagner les entreprises de l'ESS dans la construction de modèles économiques et financiers pérennes et cohérents, pour leur permettre de se développer et qu'elles continuent à créer, consolider et développer des emplois de qualité sur les territoires.

► Principales actions

Le projet se décline en 4 actions principales :

- ◆ Mobilisation des têtes de réseau et des acteurs du mouvement associatif au profit du DLA
 - valoriser l'action des DLA auprès des acteurs financiers
 - faciliter l'accès au crédit, et plus généralement aux financements privés, tant pour les investissements que pour la trésorerie.
- ◆ Réalisation de la veille, de la capitalisation et repérage des innovations
 - identifier les évolutions du secteur et comprendre leurs ressorts ;
 - prévenir les risques et déceler les opportunités.
- ◆ Appui-conseil et apports des ressources aux DLA départementaux et DLA régionaux
 - proposer une offre d'accompagnement pertinente et efficace ;
 - permettre de mieux armer les salariés des DLA sur les questions économiques et financières.
- ◆ Contribution à la coordination, l'évaluation et la valorisation du dispositif
 - mesurer l'impact du dispositif DLA sur la consolidation de l'emploi et de la situation financière des structures accompagnées.

PROJET COFINANCÉ PAR LE FSE

Centre de ressources Culture pour le Dispositif Local d'Accompagnement

PORTEUR DE PROJET

Depuis plus de 25 ans, l'association OPALe soutient le développement et la professionnalisation des initiatives artistiques et culturelles non lucratives d'utilité sociale au travers d'actions variées : travaux d'étude et d'observation, conception et diffusion d'outils d'appui, valorisation d'expériences, organisation de formations et de rencontres, aide à la structuration de réseaux etc.

Depuis 2004, elle porte une mission de ressources pour le DLA, un dispositif public national de soutien à l'emploi dans l'ESS.

Site web : www.opale.asso.fr

SYNTHESE DU PROJET

► Codification FSE

1.8.3.2.4 - Ingénierie et outillage pour la création et la consolidation des structures d'utilité sociale pourvoyeuses d'emplois

► Période de réalisation

2017-2019

► Budget prévisionnel total

1 275 967 €

► Cofinancement FSE prévisionnel

638 858 € (50 % du coût total du projet)

► Autres partenaires cofinanceurs

- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Caisse des Dépôts (CDC)
- Ministère de la Culture
- Délégation à l'ESS

PROJET

► Objectifs et cibles

L'**objectif du projet** est d'appuyer et d'outiller les structures porteuses du DLA afin d'améliorer la qualité et la pertinence des accompagnements en direction des structures d'utilité sociale opérant dans le domaine culturel.

► Principales actions

Le projet se décline en 4 actions principales :

- ◆ **Mobilisation des têtes de réseau et des acteurs du mouvement associatif**
 - Sensibiliser et informer les mouvements associatifs de l'action du dispositif
 - Mettre en lien les DLA avec les lieux ressources et les organismes paritaires
- ◆ **Réalisation de la veille, de la capitalisation et repérer les innovations**
 - Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire
 - Développer et capitaliser les démarches
- ◆ **Apporter un appui-conseil et des ressources aux DLA**
 - Apporter une expertise en réponse aux problématiques sectorielles des DLA
 - Développer des outils, méthodes et expertises pour l'accompagnement de l'emploi
 - Mettre en place des actions de professionnalisation des équipes
- ◆ **Contribution à la coordination, l'évaluation et la valorisation du dispositif**
 - Contribuer à l'évaluation et à la qualité du dispositif
 - Coordonner le dispositif et la mission CRDLA
 - Valoriser le dispositif

Ces actions seront réalisées en partenariat avec la COFAC et l'UFISC



PROJET COFINANCÉ PAR LE FSE

Programme d'action du centre de ressources DLA Environnement

PORTEUR DE PROJET

Tête de réseau associatif dans le champ de l'environnement et du développement durable, reconnue d'utilité publique, l'Union nationale des CPIE rassemble :

- 80 associations labellisées CPIE. D'essence interministérielle, le label est attribué par l'Union nationale des CPIE aux associations dont l'activité répond à l'objet et qui s'engagent dans la démarche de qualité qui leur est soumise,
- 12 unions régionales de CPIE, regroupant chacune les CPIE de leur région administrative. Les unions régionales ont vocation à promouvoir et porter des projets de dimension régionale,
- plus de 800 salariés,
- 11 000 adhérents, dont un quart de personnes morales, au service des territoires et des publics

Site web : www.cpie.fr/

SYNTHESE DU PROJET

► Codification FSE

1.8.3.2.4 - Ingénierie et outillage pour la création et la consolidation des structures d'utilité sociale pourvoyeuses d'emplois

► Période de réalisation

2017-2019

► Budget prévisionnel total

733 333 €

► Cofinancement FSE prévisionnel

403 333 € (55 % du coût total du projet)

► Autres partenaires cofinanceurs

- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Caisse des Dépôts (CDC)
- Délégation à l'ESS

PROJET

► Objectifs et cibles

L'**objectif du projet** est l'accompagnement des structures employeuses dans leurs problématiques liées à l'emploi. Le CRDLA Environnement œuvre à améliorer l'impact du dispositif pour les structures d'utilité sociale du secteur de l'environnement en créant des outils et méthodologie à mutualiser dans le DLA .

► Principales actions

Le projet se décline en 4 actions principales :

- ◆ Mobilisation des têtes de réseau et des acteurs du mouvement associatif au profit du DLA
 - renforcer la connaissance par les associations environnementales du DLA, ainsi que la connaissance du secteur et de ses évolutions à l'œuvre par les DLA
 - permettre une meilleure qualité d'accompagnement DLA dans le secteur de l'environnement.
- ◆ Réalisation de la veille, de la capitalisation et repérage des innovations
 - favoriser l'appréhension, l'évolution et la structuration des modèles socio-économiques des associations d'environnement
 - déployer des pratiques de pilotage/management RH innovantes pour renforcer l'organisation des richesses humaines du secteur et son attractivité en termes d'emplois.
- ◆ Appui-conseil et apports des ressources aux DLA départementaux et DLA régionaux
 - favoriser la connaissance des caractéristiques besoins du secteur associatif de l'environnement par les DLA départementaux et régionaux, pour bénéficier d'accompagnements dans le secteur de qualité, un facteur favorable à leurs emplois.
- ◆ Contribution à la coordination, l'évaluation et la valorisation du dispositif
 - Répondre aux besoins des acteurs du dispositif en cohérence avec les accompagnements réalisés dans son secteur
 - apporter de l'expérience et des compétences aux évaluations et aux réflexions sur le dispositif, en particulier en Inter CRDLA et DLA régionaux.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FSE

Centre de ressources du Dispositif Local d'Accompagnement (CR DLA)
Social, médico-social et santé

PORTEUR DE PROJET

L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. Présente sur tout le territoire, l'Uniopss regroupe 21 Uriopss (unions régionales) ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Site web : <http://uniopss.asso.fr/>

SYNTHESE DU PROJET

► Codification FSE

1.8.3.2.4 - Ingénierie et outillage pour la création et la consolidation des structures d'utilité sociale pourvoyeuses d'emplois

► Période de réalisation

2018-2019

► Budget prévisionnel total

619 846 €

► Cofinancement FSE prévisionnel

339 514 € (55 % du coût total du projet)

► Autres partenaires cofinanceurs

- Caisse des Dépôts (CDC)
- Délégation à l'ESS

PROJET

► Objectifs et cibles

L'objectif du projet est d'améliorer la prise en charge des structures du secteur social, médico-social et santé. A la fois par une réponse directe apportée au niveau national, et par l'appui à la construction des coopérations locales entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement.

► Principales actions

Le projet se décline en 4 actions principales :

- ◆ Mobilisation des têtes de réseau et des acteurs du mouvement associatif au profit du DLA
 - promouvoir le dispositif et renforcer l'apport d'expertise des réseaux associatif sectoriel auprès des DLA
 - développer la chaîne de l'accompagnement.
- ◆ Réalisation de la veille, de la capitalisation et repérage des innovations
 - renforcer en continu de l'expertise du CRDLA
 - permettre une meilleure visibilité par les DLA des caractéristique du secteur
 - permettre une meilleure connaissance des bonnes pratiques initiées par le DLA et d'autres acteurs.
- ◆ Appui-conseil et apports des ressources aux DLA départementaux et DLA régionaux
 - développer une offre de formation structurée au DLA
 - permettre une meilleure connaissance du secteur par les opérateurs du DLA qui leurs permettront de faire des réponses adaptées dans l'exercice de leurs missions.
- ◆ Contribution à la coordination, l'évaluation et la valorisation du dispositif
 - renforcer le rôle du DLA dans la consolidation du secteur de l'IAE
 - contribuer à l'évolution globale du dispositif